

Le 26 JUIN 2003

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 18 JUIN 2003

Le conseil municipal s'est réuni le 18 JUIN 2003 à 20 H 00 en session ordinaire sous la présidence de M. PELLAT Fernand, Maire.

Absents excusés: Mme GERMAIN Maria (procuration à M. ROBERT), Mrs BORIES Christophe et MESONA René Pierre (procuration à Mme GINOT Annie).

Secrétaire de séance : M. GINOT Philippe

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

PRESBYTERE

Monsieur le maire donne lecture au conseil du projet de bail emphytéotique à conclure avec Logicoop.

Les frais concernant la réfection du mur seront pris en charge par le propriétaire supérieur à hauteur de 50% et l'autre moitié par la commune.

ACCORD du conseil pour la conclusion du bail.

Les travaux débiteront à l'automne.

BIBLIOTHEQUE

Une réunion d'information réunissant les bibliothécaires du secteur a eu lieu le 5 Juin dernier par la médiathèque de Saint Vallier.

A voir, pour que le conseil alloue un budget à la bibliothèque pour l'achat de revues.

CONVENTION ATESAT

Il convient de prendre une délibération pour la signature d'une convention entre la direction départementale de l'équipement et la commune pour des missions d'intervention dans le cadre de la voirie communale.

Le prix est de 248.93 €TTC incluant les missions complémentaires.

ACCORD DU CONSEIL.

TRAVERSE DE VILLAGE

Les travaux ont démarré comme prévu le 16 juin par le CD 121.

Un courrier d'information a été transmis à tous les riverains débouchant sur la départementale 67 et 121 et reproduit dans le bulletin communale pour information à tous les habitants de la commune.

Concernant le projet de ralentissement sur la RD 121 à hauteur du lavoir, les services de l'équipement ne peuvent inclure ces travaux que dans le cadre d'un aménagement sur cette départementale. Autrement les travaux resteraient à la charge de la commune.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le syndicat départemental a accordé une subvention sur 2 ans soit au total 26 000 € sur un projet de 52 000 €

QUESTIONS DIVERSES

Suite aux travaux d'aménagement de la traverse, il convient de revoir la signalétique du village en agglomération. Les panneaux directionnels seront à la charge de l'équipement, les panneaux d'indication concernant les bâtiments communaux à la charge de la commune.

Concernant le foyer des anciens, le maire propose d'attribuer le nom des familles ROBERT, légataire des fonds et de la demande de construction d'un bâtiment pour les anciens. La décision sera prise lors du prochain conseil.

VOIRIE

M. REGAL donne connaissance au conseil d'un devis de réfection du chemin communal desservant les lotissements la Rivalière et les Cerisiers. Suite à une réunion avec les lotisseurs, M. GIRAUD prend en charge les travaux jusqu'à l'entrée de la dernière habitation de la Rivalière. La patte d'oie desservant les propriétés des Cerisiers jusqu'aux jardins sera prise en charge par la commune. Il est demandé au maire que les propriétaires riverains du chemin communal commencent leur clôture afin de ne pas recommencer les travaux d'enrobé. Les lotisseurs prennent en charge l'emplacement et la mise en place des conteneurs.

Demande de M. GERMAIN Jean -Pierre pour utilisation future du terrain longeant le canal ainsi que l'élagage des arbres le long de la propriété de Mme N'GUYEN.
Voir avec la commission environnement.

Mme GINOT Annie fait le compte rendu de la réunion des écoles publiques. Un devis de 376 € pour l'achat de livres scolaires (maths) est proposé. ACCORD DU CONSEIL.

Le bulletin municipal sera distribué dans toutes les habitations dans le cours de la semaine.

M. GERMAIN Jean -Pierre rend compte de l'assemblée générale du CALD ainsi que de la journée environnement.

Bilan satisfaisant du club de foot. M. MECHLING a donné sa démission de la présidence. Le conseil le remercie pour son travail et son dévouement au sein de l'association.

SEANCE LEVEE A 22 H 15.